

Oasis 3 : le temps de la réflexion

Les opposants au projet réfléchissent à l'opportunité d'un recours devant la justice

« Pour moi c'est un projet démesuré. On a déjà plein de cellules vides, on veut faire quoi ? Restons à notre niveau, on a déjà tout ce qu'il faut à Vesoul », s'emporte Alexandre Garniron, président des Vitrines de Vesoul.

Au nom de ses adhérents, il a donc envoyé un courrier au maire de Vesoul pour lui demander d'exercer un recours contre la décision de la CNAC* en date du 23 octobre dernier. Celle-ci autorise l'aménagement d'un ensemble commercial d'une surface totale de 14.320 m² (soit 12 enseignes) sur la commune de Pusey. Auparavant, la commission départementale (CDAC) avait statué contre ce projet (6 voix contre et 2 voix pour). « Aujourd'hui, à Paris, on fait fi de ce qu'ont dit les acteurs locaux », s'insurge Alexandre Garniron.

Plus nuancé, le maire de



■ Le projet de zone commerciale Oasis 3 promet la création de 200 emplois et un investissement de 25 millions d'euros.

Photo Dominique ROQUELET

Vesoul et par ailleurs président de la communauté d'agglomération (CAV), prend le parti de l'intérêt général. « Je ne suis pas opposé à Oasis 3 mais il faut que les promoteurs du projet nous fassent des propositions concrètes

pour animer le centre-ville », avance Alain Chrétien. Il souhaite que l'agglomération puisse bénéficier « d'un développement équilibré ».

Volonté d'apaisement

Pierre Quinonero, repré-

sentant la société de promotion immobilière Sopic qui porte le projet, ne souhaite pas opposer le centre-ville à la périphérie. « On a rencontré M. le maire à plusieurs reprises et on lui a fait des propositions concrètes com-

me le recrutement d'un animateur commerce, par exemple », reconnaît le directeur de programmes, Haut-Saônois d'origine. Qui est tout à fait disposé à venir expliquer ce que sa société peut amener.

« Moi, je suis là pour apaiser les choses. Les commerçants se trompent de concurrent. Si j'étais président des Vitrines de Vesoul, ce qui m'inquiéterait le plus, ce n'est pas l'arrivée d'une nouvelle zone commerciale mais plutôt les publicités faites par Château-Farine et l'internet. »

Pierre Quinonero en est persuadé : « Le projet se fera. C'est juste une question de délai ». Il rappelle également la longue expérience de sa société en matière de projets commerciaux. « On connaît toutes les enseignes. Ils sont complètement à côté de la plaque, ils devraient se servir de nous », se désole-t-il.

Vu le délai pour un éventuel recours devant la cour administrative d'appel (et non le conseil d'État !), il reste jusqu'à la fin de l'année pour débattre...

Cécilia CHERRIER

*CNAC : commission nationale d'aménagement commercial.